

# Greffe du Tribunal de Commerce : Tarifs T.T.C. au 1er janvier 2021



Les émoluments des greffiers des Tribunaux de commerce sont fixés par l'arrêté du 27 février 2018, modifié par l'arrêté du 28 février 2020.

## ACCES AUX DOCUMENTS OFFICIELS

### EXTRAIT DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS (KBIS)

Extrait Kbis (sur place, au greffe)	2,69 €
Extrait Kbis (envoi par courrier)	4,03 €
Extrait Kbis (transmission par voie électronique ; dont diligences de transmission : 0,68 €)	3,37 €

### COPIE D'ACTES, DE STATUTS OU DE COMPTES ANNUELS

Copie de statuts ou d'acte de société (envoi par courrier)	11,27 €
Copie de statuts ou d'acte de société (transmission par voie électronique ; dont diligences de transmission : 2,02 €)	10,05 €
Copie intégrale des comptes annuels (envoi par courrier)	11,27 €
Copie intégrale des comptes annuels (transmission par voie électronique ; dont diligences de transmission : 2,02 €)	10,05 €

### ÉTAT DES INSCRIPTIONS DE PRIVILÈGES ET NANTISSEMENTS

Etat complet (sur place, au greffe)	37,63 €
Etat complet (envoi par courrier)	39,80 €
Etat complet (transmission par voie électronique ; dont diligences de transmission : 2,02 €)	39,65 €

### CERTIFICAT EN MATIÈRE DE PROCÉDURE COLLECTIVE

Certificat en matière de procédure collective (sur place, au greffe)	1,36 €
Certificat en matière de procédure collective (envoi par courrier)	2,70 €
Certificat en matière de procédure collective (transmission par voie électronique ; dont diligences de transmission : 2,02 €)	3,38 €

### AUTRES DOCUMENTS

Bilan simple (données saisies) ; dont diligences de transmission par voie électronique : 2,02 €	5,62 €
Historique des inscriptions modificatives au RCS (dont diligences de transmission par voie électronique : 2,02 €)	8,72 €
Copie de jugement ou d'ordonnance (envoi par courrier)	4,03 €
Copie de jugement ou d'ordonnance (transmission par voie électronique ; dont diligences de transmission : 2,02 €)	4,71 €

## AUTRES SERVICES INFOGREFFE

Abonnement d'un an à Infogreffe (les consommations mensuelles sont facturées en sus) 99,00 €

-----  
-----  
Pose de surveillance par n° SIREN, par domaine et par an :

- RCS / Bilans / Actes / Statuts 4,20 €  
- par type d'état d'endettement 3,12 €  
- procédures collectives 1,80 €

## DÉPÔT DES COMPTES ANNUELS

Dépôt des comptes annuels (année en cours ; sans dépôt de comptes consolidés) 45,20 €  
Dépôt des comptes annuels EIRL (ou du document comptable simplifié) au RCS 14,85 €  
Dépôt des comptes annuels EIRL (ou du document comptable simplifié) au Registre spécial des EIRL ou au Registre spécial des agents commerciaux 9,40 €

## PARAPHE DE LIVRES

Visa, cote et paraphe des livres (sur place, au greffe) 2,69 €

## RCS - PERSONNES PHYSIQUES

### IMMATRICULATION PRINCIPALE

Création 24,08 €  
Achat, donation, mutation onéreuse (loi 1909), sans 1<sup>er</sup> avis au BODACC 50,84 €  
Achat, donation, mutation onéreuse (loi 1909), avec 1<sup>er</sup> avis au BODACC paru 50,84 €  
Immatriculation à la suite d'un transfert, sans maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe (notification comprise) 126,18 €  
Immatriculation à la suite d'un transfert, avec maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe (notification comprise) 150,27 €  
Lors d'un transfert prévoir, le cas échéant, les frais de notification supplémentaires pour chaque immatriculation secondaire 32,11 €

### MODIFICATION

Modification avec avis au BODACC 93,70 €  
Modification sans BODACC 48,70 €  
Mise en location-gérance, mise en gérance-mandat 96,39 €  
Acquisition d'un fonds de commerce par l'exploitant, sans 1<sup>er</sup> avis au BODACC 51,39 €  
Acquisition d'un fonds de commerce par l'exploitant, avec 1<sup>er</sup> avis au BODACC paru 51,39 €

## INSCRIPTION COMPLÉMENTAIRE

### IMMATRICULATION SECONDAIRE (NOTIFICATION COMPRISE)

Création	80,27 €
Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	82,96 €
Achat, mutation onéreuse, sans avis provisoire	82,96 €
Achat, mutation onéreuse, avec 1 <sup>er</sup> avis au BODACC paru	82,96 €

### TRANSFERT D'ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE HORS RESSORT (IDEM "IMMATRICULATION SECONDAIRE")

Ajouter le coût de la notification à l'ancien greffe secondaire	8,03 €
---	--------

### NOTIFICATION INTERGREFFE (DÉTAIL)

Pour le greffe qui reçoit la formalité	8,03 €
Pour le greffe qui reçoit la notification	24,08 €
Total des frais de notification	32,11 €

### DÉPÔT D'ACTE (CONJOINT COMMUN EN BIENS, CONTRAT D'APPUI)

Dépôt d'acte concomitant à l'immatriculation	8,03 €
Dépôt d'acte isolé	15,27 €

---

### RCS - PERSONNES MORALES

#### CONSTITUTION D'UNE PERSONNE MORALE - IMMATRICULATION PRINCIPALE AVEC DÉPÔT D'ACTE

Constitution de sociétés commerciales avec création d'établissement	37,45 €
Constitution des autres sociétés et groupements avec création d'établissement	66,88 €
Constitution sans activité, y compris les sociétés commerciales	66,88 €
Achat, apport, mutation onéreuse (loi 1909), sans 1 <sup>er</sup> avis au BODACC	69,56 €
Achat, apport, mutation onéreuse (loi 1909), avec 1 <sup>er</sup> avis au BODACC paru	69,56 €
Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	69,56 €
Immatriculation sans BODACC (ex. : certaines SEL, GAEC, CUMA)	66,88 €
Immatriculation à la suite d'un transfert, sans maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe (notification comprise)	226,49 €
Immatriculation à la suite d'un transfert, avec maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe (notification comprise)	259,95 €
Lors d'un transfert prévoir, le cas échéant, les frais de notification supplémentaires pour chaque immatriculation secondaire	44,17 €

### MODIFICATION

Avec avis au BODACC et dépôt d'acte (sauf changement de forme : voir ci-après)	192,01 €
Avec BODACC : cas particulier du changement de forme juridique	212,08 €
Avec BODACC gratuit : cas particulier de la transformation d'un GAEC en EARL, SCEA	96,08 €
Sans BODACC, avec dépôt d'acte (ex. : certaines SEL, GAEC, CUMA)	76,01 €
Avec BODACC, sans dépôt d'acte	178,08 €
Sans BODACC, sans dépôt d'acte (ex. : certaines SEL, GAEC, CUMA)	62,08 €
Mise en location-gérance, gérance-mandat, avec BODACC, sans dépôt d'acte	180,77 €
Acquisition d'un fonds de commerce par l'exploitant, sans 1 <sup>er</sup> avis au BODACC, sans dépôt d'acte	64,77 €
Acquisition d'un fonds de commerce par l'exploitant, avec 1 <sup>er</sup> avis au BODACC paru, sans dépôt d'acte	64,77 €

### **INSCRIPTION COMPLÉMENTAIRE**

Création	64,75 €
Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	67,44 €
Achat, apport, mutation onéreuse, sans 1 <sup>er</sup> avis au BODACC	67,44 €
Achat, apport, mutation onéreuse, avec 1 <sup>er</sup> avis au BODACC paru	67,44 €
Fermeture du ou de l'un des établissements complémentaires	62,08 €

### **IMMATRICULATION SECONDAIRE (NOTIFICATION COMPRISE)**

Création de l'établissement secondaire*	103,02 €
Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat *	105,71 €

* Si la société commence son activité lors de cette formalité il y a lieu de publier un avis au BODACC	116,00 €
Achat, apport, mutation onéreuse, sans 1 <sup>er</sup> avis au BODACC	105,71 €
Achat, mutation onéreuse, avec 1 <sup>er</sup> avis au BODACC paru	105,71 €

### **TRANSFERT D'ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE HORS RESSORT (IDEM "IMMATRICULATION SECONDAIRE")**

Ajouter le coût de la notification à l'ancien greffe secondaire	10,72 €
---	---------

### **NOTIFICATION INTERGREFFE (DÉTAIL)**

Pour le greffe qui reçoit la formalité	10,72 €
Pour le greffe qui reçoit la notification	33,46 €
Total des frais de notification	44,17 €

### **DÉPÔT D'ACTE ISOLÉ**

Dépôt d'acte constitutif isolé (par correspondance)	9,37 €
Dépôt d'acte modificatif isolé (par correspondance)	15,27 €

### **AVIS AU BODACC**

1 <sup>er</sup> avis au BODACC ou hors formalité	10,72 €
--	---------

---

### **REGISTRE DES BENEFICIAIRES EFFECTIFS**

Déclaration relative au bénéficiaire effectif lors de la demande d'immatriculation	21,41 €
Déclaration modificative ou complémentaire au bénéficiaire effectif déjà déclaré et déclaration des BE dans le cadre d'une immatriculation sur transfert hors ressort	44,70 €
Déclaration initiale relative au bénéficiaire effectif par les personnes morales immatriculées avant le 1er août 2017, et devant intervenir au plus tard le 1er avril 2018	48,77 €

---

### **REGISTRE SPÉCIAL DES AGENTS COMMERCIAUX FORMALITÉ RELATIVE À UN AGENT COMMERCIAL**

Immatriculation, radiation	24,71 €
Inscription modificative	15,61 €

---

**PRIVILÈGES - NANTISSEMENTS****INSCRIPTION**

Nantissement du fonds de commerce, privilège du vendeur, nantissement de parts sociales ou de parts de société civile, nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement, gage des stocks, nantissement judiciaire ; créance inférieure à 20 800 € ; avec poste (envoi des documents sans demande de provision) 24,92 €

Nantissement du fonds de commerce, privilège du vendeur, nantissement de parts sociales ou de parts de société civile, nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement, gage des stocks, nantissement judiciaire ; créance supérieure ou égale à 20 800 € et inférieure à 41 600 € ; avec poste (envoi des documents sans demande de provision) 89,12 €

Privilège de la sécurité sociale ; créance inférieure à 20 800 € ; sans frais postaux 9,37 €  
Privilège de la sécurité sociale ; créance supérieure ou égale à 20 800 € ; sans frais postaux 41,47 €

Publicité de contrat de location, de crédit-bail en matière mobilière ; tous montants ; frais postaux inclus 20,08 €

Nantissement du fonds de commerce, privilège du vendeur, nantissement de parts sociales ou de parts de société civile, nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement, gage des stocks, nantissement judiciaire ; créance supérieure ou égale à 41 600 € ; avec poste (envoi des documents sans demande de provision) 130,60 €

Publicité de contrat de vente avec clause de réserve de propriété ; tous montants ; frais postaux inclus 9,37 €

---

**INJONCTION DE PAYER**

Injonction de payer 33,47 €  
Jugement sur opposition à injonction de payer (non compris l'opposition) 60,22 €

---